



## Comité Départemental des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de Loire Atlantique

### **COMPTE RENDU DU COMITE DEPARTEMENTAL 44 du 25 septembre 2008**

Présents : Michel BERNARD, président, (président APPB)  
François GOSSELIN, vice président, (président APPCJ)  
Joël LANGLAIS, secrétaire, (SNQSN Méan)  
Pierre MONTFORT, membre, (APPB)  
René GRENAIS, membre, (SNSN Port Désiré)  
Pierre BEAUCAMPS, membre, (CN PIRIAC)  
Daniel ELOY, membre suppléant, (CN PIRIAC)  
Guy MABO, membre, (président CN PIRIAC)  
Serge MAHE, membre, (SNSN Méan)  
L. METRIAU, membre, (APPCJ)

Absents : AMPPNP les MOUTIERS en Retz  
Michel DUMOULIN (APPB) qui a donné pouvoir à M. BERNARD (APPB)  
Jean Yves GUYOMMARD, SNSN Port Désiré  
Cercle Nautique de Quimiac

Ouverture de la séance à 18h  
Quorum atteint : 10 dont 1 pouvoir.

En début de séance, le président Michel BERNARD précise l'ordre du jour du présent Conseil d'Administration :

- Adoption du règlement intérieur
- Point sur le financement du guide pratique, édition 2009
- Réflexion sur une autre forme de financement du guide
- Point sur le dossier NATURA 2000
- Présentation plaquette CAP ATLANTIQUE
- Cotisations
- Questions diverses

En préambule, Landry METRIAU a demandé que les différents membres du bureau puissent accuser réception des convocations transmises par mail, afin de s'assurer du bon envoi des convocations, et de la présence de l'ensemble des membres aux différentes réunions.

## - REGLEMENT INTERIEUR

Un projet de règlement intérieur était joint à la convocation des membres.

En application de l'article 21 des statuts du Comité, le Président propose le règlement intérieur qui précise et complète les statuts.

Celui-ci stipule notamment que la représentativité des associations est basée sur le nombre d'adhérents FNPPSF, pour l'année en cours.

Ainsi, la représentativité de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade qui compte plus de 1000 adhérents, mais 54 FNPPSF, (4 membres élus au Conseil du 18 juin) est fixée à **2 membres**.

Le projet de règlement intérieur de fait pas l'objet de remarques particulières.

**Adopté à l'unanimité**

Le Comité Départemental se compose ainsi des membres suivants :

Association	Membres
Association des pêcheurs plaisanciers de Batz sur Mer (APPB)	Michel BERNARD Michel DUMOULIN Pierre MONTFORT
Société Nautique de Saint Nazaire Port Désiré	Claude MOINEL Jean Yves GUYOMMARD
Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade (APPCJ)	François GOSSELIN Landry METRIAU
Cercle Nautique de Piriac sur Mer	Pierre BEAUCAMPS Daniel ELOY
Société Nautique du Quartier Maritime de Saint Nazaire Méan	Serge MAHE Joël LANGLAIS
Cercle Nautique de Quimiac	à définir
Association Monastérienne des Pêcheurs Plaisanciers non Professionnels (AMPPNP)	Bertrand ALLIOT à définir à définir

### **Note importante :**

Les associations dont les membres au Comité de ne sont pas définis voudront bien faire connaître au président, les noms des représentants appelés à participer aux différentes réunions le plus tôt possible. (CN de QUUIMIAC et AMPPNP les MOUTIERS)

## - Point sur le financement du guide pratique

Le président, Michel BERNARD présente au Conseil les différents contacts pris pour le financement du guide pratique, édition 2009, édité par la FNPPSF.

› **CONSEIL GENERAL DE LOIRE ATLANTIQUE :**

Malgré des relances auprès des services et élus, pas de réponses à ce jour.

› **Communauté de Communes CAP ATLANTIQUE**

Réponse négative, car édition d'une plaquette guide réalisée dans le cadre de NATURA 2000 financée par l'état.

› **Communauté d'Agglomération de la région de Saint Nazaire  
CARENNE**

Réponse négative

› **Communauté de Commune Sud Estuaire CCSE**

Contact établi, réponse en attente.

› **Communauté de Communes de Pornic CCP**

Contact établi par l'APPCJ ; réponse probablement favorable courant octobre/novembre.

Le président a également rencontré le député C. PRIOU qui se propose de relancer le Conseil Général de Loire Atlantique, la Carène, et d'appuyer le projet auprès des instances de l'état et des CCI.

Une rencontre sera également organisée avec Mme VERCHERE, Vice-présidente déléguée à la qualité de l'environnement et protection de la nature, afin de relancer notre demande auprès du Conseil Général.

François GOSSELIN accompagnera le président lors du rendez vous.

## - NATURA 2000

Le président informe le Conseil des différents contacts pris notamment avec le Communauté de Communes CAP ATLANTIQUE, dans le cadre des réunions NATURA 2000.

Il précise en particulier que le Comité Départemental est systématiquement invité à participer aux réunions du Comité régional des pêches (COREPEM) sur la mise en place des dispositions NATURA 2000 concernant le plateau du Four et la baie de Bourgneuf.

En tout état de cause, le Comité Départemental 44 demandera son intégration au sein du futur comité de pilotage qui sera mis en place par le préfet, et de participer à l'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB).

Présentation est faite de l'arrêté du 17 septembre 2008, portant désignation du préfet de Vendée, coordonnateur du site NATURA 2000 «Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts» (ZPS FR5212009).

## - COTISATIONS

Le président informe l'assemblée, qu'il sera nécessaire de procéder à l'augmentation des cotisations compte tenu des comptes actuels du Comité.

Pierre BEAUCAMPS propose de reverser au Comité pour cette année, les cotisations des associations adhérentes au Comité Régional (actuellement en veille), afin de permettre aux associations de prévoir cette augmentation dans leur futur budget 2010.

Fin de la séance à 19h30